

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE**  
**SÉANCE DU 26 MARS 2013 À 18 HEURES 30**

PUBLIE LE

- 2 AVR. 2013

L'ALBIGEOIS

**N° 2 - 33 / 2013 : APPROBATION DE LA CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT APRES  
 ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE FRÉJAIROLLES**

**L'An Deux Mille Treize, le 26 mars 2013**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 26 mars 2013 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Jacques LASSERRE

Secrétaire : monsieur Christian CHAMAYOU

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Ellane CARLES.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Jean ESQUERRE, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Dominique SANCHEZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 44**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 37**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 26 MARS 2013****N° 2 - 33 / 2013 : APPROBATION DE LA CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT  
APRES ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE  
FRÉJAIROLLES**

Pilote : Assainissement

Service concerné : Direction Générale des Services

**Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,**

Par délibérations en date du 17 février 2004, puis du 8 décembre 2009 le conseil communautaire a décidé de se doter de la compétence assainissement en deux temps, en 2004 : « réseaux structurants et unités de traitement » et en 2009 : « réseaux de collecte et gestion des eaux pluviales ».

Les arrêtés préfectoraux du 29 avril 2004 et du 30 décembre 2009 ont statué sur le transfert de la compétence assainissement des communes de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Conformément au décret du 3 juin 1994, consolidé le 23 mars 2007, chaque commune de l'agglomération doit délimiter les parties de son territoire dans lesquelles la mise en place d'un réseau d'assainissement collectif ne se justifierait pas, pour des raisons liées à l'urbanisation (densité de population, type d'habitat), à l'environnement et à son coût. Il définit une agglomération comme étant une zone dans laquelle la population ou les activités économiques sont suffisamment concentrées pour qu'il soit possible de collecter les eaux usées pour les acheminer vers un système d'épuration unique. La notion de préservation du milieu récepteur y est à privilégier. Ce zonage permet l'établissement de cartes d'aptitude des sols à l'assainissement individuel, accompagnées de notices explicatives et fait l'objet d'une enquête publique.

La commune de Fréjairolles a adopté son plan local d'urbanisme (PLU) en 2011 et la mise à jour de la carte de zonage d'assainissement s'est avérée nécessaire pour permettre une cohérence d'application de ces 2 documents.

Par arrêté en date du 15 octobre 2012, le président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois a prescrit l'enquête publique sur l'approbation de la carte de zonage d'assainissement de la commune de Fréjairolles.

Cette enquête publique s'est déroulée du 5 novembre 2012 au 5 décembre 2012 et le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de carte de zonage d'assainissement.

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi du 30 décembre 2006 sur l'eau et la protection des milieux aquatiques ;

**VU** le décret du 3 juin 1994 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées ;

**VU** le code de l'urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L123.10 et R123.19 ;

**VU** les délibérations du 17 février 2004 et du 8 décembre 2009, approuvant le transfert de la compétence assainissement à la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

**VU** l'arrêté communautaire en date du 15 octobre 2012 soumettant le projet de carte de zonage d'assainissement de la commune de Fréjairolles à enquête publique.

**CONSIDÉRANT** que le résultat de ladite enquête publique ne justifie pas de modification au projet du zonage,

**CONSIDÉRANT** que la carte de zonage d'assainissement de la commune de Fréjairolles telle qu'elle est présentée est prête à être approuvée,

**VU** la carte de zonage d'assainissement de la commune de Fréjairolles,

**ENTENDU** le présent exposé,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE D'APPROUVER** la carte de zonage d'assainissement annexée à la présente délibération.

**DIT QUE** la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans deux journaux et sera publiée au recueil des actes administratifs.

**DIT QUE** la carte de zonage d'assainissement de la commune de Fréjairolles est tenue à disposition du public :

- à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
- au service assainissement de la communauté d'agglomération de l'Albigeois aux jours et heures habituels d'ouverture,
- à la Préfecture

**DIT QUE** la présente délibération sera exécutoire après l'accomplissement des mesures de publicité précitées.

Pour extrait conforme,  
Fait le 26 mars 2013,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

